



Changement de nom de famille pour un enfant né en 2001

Par **toumette**, le **02/06/2008** à **20:23**

Bonjour,rrnrnVoici ma question:rrnrnNous avons deux enfants nés en février 2001 et août 2006. Ils n'ont pas été reconnus par leur père à leur naissance, car nous vivions séparément et j'étais soucieuse de garder mon autonomie. rnrnNous vivons conjointement depuis un an, et mon conjoint vient de reconnaître ses enfants.rnrnNous projetons de nous marier prochainement. Nous voudrions donc que nos enfants portent le nom de leur père.rnrnNous avons cru comprendre qu'il n'y avait aucun soucis pour la petite née en 2006 mais que ça n'était pas possible pour notre aîné né en 2001, et ce même si nous nous marions.rnrnNous trouvons ça injuste et voudrions savoir quelle démarche il faut faire pour que ce soit possible, qui soit en accord avec les nouvelles réformes car on a tendance a nous raconter des choses qui sont totalement contradictoires et cela nous inquiète beaucoup.rnrnMerci d'avance, Cordialement,